

Comment se réabonner ?

Sur internet : rendez-vous sur feria.dax.fr à l'aide de votre numéro de référence. Paiement par carte bleue.

Par courrier : retourner le formulaire complété à :
Mairie de Dax - Service Fêtes - BP 50344 - 40107 Dax Cedex
Paiement par chèque à l'ordre du Trésor Public - Régie des Fêtes.

À la billetterie des arènes

Paiement par carte bleue, chèque ou espèces.

Réservez toutes vos places dès aujourd'hui !

En plus de votre abonnement vous pouvez pré-réserver, dès maintenant, des places de corridas supplémentaires (limitées à 10 places par spectacles et dans la limite des places disponibles). Attention, ces places supplémentaires ne pourront être situées à côté de votre abonnement.

Prix unitaire des places (hors abonnement)

Tarifs 2017	1 ^{re} catégorie		2 ^e catégorie		3 ^e catégorie		4 ^e catégorie	REJON
	18h	11h30	18h	11h30	18h	11h30	11h30 et 18h	
Tendidos								
> Barrera	103 €	88 €	96 €	82 €	74 €	64 €	64 €	72 €
> Contre Barrera	98 €	84 €	91 €	78 €	67 €	59 €	59 €	64 €
> Delantera	90 € ⁽¹⁾	77 € ⁽¹⁾	87 € ⁽¹⁾	74 € ⁽¹⁾	63 €	55 €	55 €	60 € ⁽¹⁾
> Rangs	78 €	67 €	76 €	65 €	59 €	51 €	51 €	54 €
> Tabloncillo	90 €	77 €	83 €	71 €	63 €	55 €	55 €	59 €
Tendidos couverts								
> Balconcillo	83 €	71 €	74 €	63 €	59 €	51 €	51 €	55 €
> Rangs	55 €	47 €	53 €	45 €	45 €	40 €	40 €	41 €
Gradins supérieurs								
> Rang 1	49 €	42 €	47 €	40 €	41 €	37 €	37 €	32 €
> Rangs 2, 3, 4, 5	40 €	34 €	39 €	33 €	32 €	27 €	27 €	25 €
> Rang 6	40 €	34 €	39 €	33 €	27 €	20 €	20 €	19 €

▶ Novilladas non piquées les 12 et 14 août

Abonnement 2 spectacles : 20 € - Entrée générale : 12 € ⁽²⁾

▶ Novillada piquée du 10 septembre

Tendidos à 25 € ⁽¹⁻²⁾ - Tendidos couverts à 20 € ⁽²⁾

Gradins supérieurs à 15 € ⁽²⁾

(1) Tarif préférentiel pour les personnes en fauteuil roulant et leurs accompagnants, dans la limite des places disponibles.

(2) Entrée gratuite aux jeunes de moins de 18 ans munis d'un billet à retirer au guichet sur présentation d'un justificatif.

ATTENTION, pour tous les enfants et jeunes de moins de 18 ans, billet obligatoire pour accéder aux spectacles non numérotés.